



Procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin 2016

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANGÈLE-DE-MONNOIR

À une séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir tenue le lundi 6 juin 2016 à compter de 19 h 00 en la salle du Conseil municipal au 7 chemin du Vide à Sainte-Angèle-de-Monnoir et à laquelle sont présents monsieur Michel Picotte, maire et mesdames et messieurs les conseillers suivants :

Denis Paquin, conseiller au poste # 1
Thérèse Larose D'Amours, conseillère au poste # 2
Josée Desrochers, conseillère au poste # 3
Claude Gingras, conseiller au poste # 4
Francis Côté, conseiller au poste # 5
Nicolas Beaulne, conseiller au poste # 6

tous formant quorum sous la présidence du maire.

Mme Pierrette Gendron, directrice générale et secrétaire-trésorière, est aussi présente.

Le maire, M. Michel Picotte, procède à l'ouverture de la séance à 19 h 00 et invite les conseillers à prendre en considération l'ordre du jour proposé.

Résolution numéro 16-06-145

1 Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Mme Thérèse L. D'Amours, appuyée par Mme Josée Desrochers, il est **résolu** que l'ordre du jour soit et est approuvé tel que présenté en ajoutant le point suivant :

- 6.5 Demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de sécuriser l'intersection de la route 112 et du chemin du Vide

1 Ouverture de la séance et approbation de l'ordre du jour

2 Greffe

- 2.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai 2016, pour approbation (doc)

3 Période de questions no 1 réservée au public

4 Gestion financière et administrative

- 4.1 Comptes et salaires, pour approbation (doc)
4.2 Nomination d'un membre du Conseil à titre de maire suppléant en remplacement de M. Nicolas Beaulne, pour une période de 6 mois à compter du 1^{er} juillet 2016, pour approbation
4.3 Demande de candidature au poste d'inspecteur des travaux publics, pour approbation (doc)
4.4 Invitation à participer au tournoi de golf de la Chambre de commerce au Cœur de la Montérégie qui aura lieu le 18 août prochain au Club de golf de Saint-Césaire, pour approbation (doc)
4.5 Invitation à participer au tournoi de golf annuel au profit de l'organisme Au Cœur des Familles Agricoles qui aura lieu le 11 août au Club de golf La Madeleine, pour approbation (doc)
4.6 Demande d'appui dans le cadre de la Campagne pancanadienne en faveur de l'emballage neutre et standardisé des produits du tabac, pour approbation (doc)

Procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin 2016

- 4.7 Mme Marie-Blanche Bonneau de la Croix-Rouge canadienne demande la permission de faire un barrage routier à l'intersection du chemin Vide et de la rue Principale, le 11 juin prochain, pour approbation (doc)
- 4.8 Demande de J.P. Cadrin, évaluateur, pour la gestion des archives de certains documents d'évaluation foncière, pour approbation (doc)

5 Sécurité publique

- 5.1 Règlement interne des lignes directrices et directives générales pour le Service de sécurité incendie de Sainte-Angèle-de-Monnoir, pour approbation (doc)

6 Transport– Voirie locale

- 6.1 Le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports nous informe que le pont du chemin de service est à notre entretien, pour information (doc)
- 6.2 Demande d'ajout de panneaux de signalisation pour les cyclistes, pour approbation (doc)
- 6.3 Contrôle qualitatif des matériaux pour les travaux de pavage sur le chemin du Vide et rue Girard, pour approbation (doc)
- 6.4 Demande de changement de J.V.M. Bellavance pour la tonte de gazon des terrains municipaux, pour approbation (doc)

7 Hygiène du milieu et cours d'eau

- 7.1 Documents d'appel d'offres pour le déneigement incluant la fourniture et l'épandage d'abrasif et de fondants dans les rues de la municipalité pour les années 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019, pour approbation (doc)
- 7.2 Demande de soumissions pour des travaux de déneigement incluant la fourniture et l'épandage d'abrasif et de fondants dans les rues de la municipalité pour les années 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019
- 7.3 Travaux de restauration et maintien des infrastructures de protection incendie et rapport de Aqua Data, pour approbation (doc)
- 7.4 Travaux de nettoyage du réseau d'égout, pour approbation (doc)
- 7.5 Formation pour l'opération d'un système de traitement des eaux usées par étang aéré pour Maryse Robidas, pour approbation (doc)

8 Santé et bien-être

9 Aménagement, urbanisme et développement

- 9.1 Suivi du dossier de la demande à la CPTAQ de Transport Sainte-Madeleine Ltée, pour information (doc)
- 9.2 Demande à la CPTAQ de DJL pour l'utilisation à des fins non-agricoles le lot 1 714 341, pour approbation (doc)
- 9.3 Demande de dérogation mineure pour le lot 3 262 973 au 46 rue Dubois, pour approbation (doc)

10 Loisirs et culture

- 10.1 Subvention à l'Association du Hockey mineur de Mariville pour l'année 2015-2016, pour approbation (doc)
- 10.2 Remplacement de la balançoire au parc de la rue Réjean, pour approbation (doc)
- 10.3 Demande de s'abonner à Réseau Biblio Montérégie par Mme Hélène Laliberté et M. Jean-Paul Bergeron, pour approbation (doc)
- 10.4 Achat d'un motoculteur, pour approbation (doc)

11 Affaires diverses

12 Correspondances

13 Période de questions no 2 réservée au public

14 Clôture de la séance

Ajout à l'ordre du jour

- 4.9 Demande de prolongation du contrat de Mme Élise Guertin pour une durée maximale de 6 semaines
- 9.1a Ajout des documents concernant le suivi du dossier de la demande à la CPTAQ de Transport Sainte-Madeleine Ltée, pour approbation (doc)

Il est également **résolu** que tout autre sujet d'intérêt public puisse être ajouté à la rubrique "Affaires diverses".

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 16-06-146

2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 2 mai 2016

Sur proposition de Mme Josée Desrochers, appuyée par M. Francis Côté, il est **résolu** que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le lundi 2 mai 2016 soit et est adopté tel que rédigé.

Que la directrice générale soit dispensée d'en donner lecture étant donné qu'une copie dudit procès-verbal a été transmise à tous les membres du Conseil avant ce jour.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

3 Période de questions

Une période de questions pour le public a lieu à ce moment-ci.

Résolution numéro 16-06-147

4.1 Approbation des comptes et salaires payés

Sur proposition de M. Francis Côté, appuyée par Mme Josée Desrochers, il est **résolu** que les comptes et salaires suivants soient et sont approuvés et que la directrice générale soit autorisée à les payer et qu'un certificat de disponibilité a été émis à ces fins :

| | |
|-------------------|---------------|
| Fournisseurs : | 116 390,36 \$ |
| Salaires – paies: | 44 914,57 \$ |

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 16-06-148

4.2 Nomination de M. Denis Paquin, conseiller, à titre de maire suppléant en remplacement de M. Nicolas Beaulne

Sur proposition de M. Francis Côté, appuyée par M. Nicolas Beaulne, il est **résolu** de nommer M. Denis Paquin, conseiller, à titre de maire suppléant de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir pour une période de six (6) mois, à compter du 1^{er} juillet 2016.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 16-06-149

4.3 Demande de candidature au poste d'inspecteur des travaux publics

Sur proposition de M. Denis Paquin, appuyée par Mme Josée Desrochers, il est **résolu** de procéder à la demande de candidature au poste d'inspecteur des travaux publics dont l'emploi débutera le 3 octobre 2016 pour remplacer M. Luc D'Auteuil qui prend sa retraite en date du 2 décembre 2016.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 16-06-150

4.6 Appuie à la Campagne pancanadienne en faveur de l'emballage neutre et standardisé des produits du tabac

Considérant que le tabac est la cause la plus importante de maladies et de décès évitables au Canada, tuant 37 000 personnes chaque année;

Considérant que l'épidémie de tabagisme est causée par une industrie qui place ses profits avant la vie d'autrui et qui utilise tous les moyens à sa disposition afin de rendre ses produits plus attrayants et d'apparence moins dangereuse;

Considérant que l'emballage est l'un des plus puissants véhicules promotionnels pour les produits du tabac;

Considérant que la Stratégie fédérale de lutte contre le tabagisme 2012-2017 doit être renouvelée d'ici mars 2017 et que la standardisation des emballages devrait être une des premières mesures déployées dans le cadre de cette stratégie améliorée, qui devra viser des objectifs audacieux de réduction du tabagisme;

Considérant que conformément à la recommandation de l'Organisation mondiale de la Santé, l'Australie, la France, le Royaume-Uni et l'Irlande ont tous adopté des lois exigeant l'emballage neutre et standardisé des produits du tabac, et que plusieurs autres gouvernements ont annoncé leur intention d'en faire autant prochainement;

En conséquence, il est proposé par M. Denis Paquin, appuyé par Mme Josée Desrochers et **résolu** que la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir appuie le fait que le Canada exige l'emballage neutre et standardisé des produits du tabac tel que décrit comme suit :

L'emballage neutre et standardisé interdirait tous les éléments promotionnels de tous les emballages du tabac, y compris l'utilisation de couleurs, d'images, de logos, de slogans, de polices de caractère distinctives et de finis. Seul le nom de la marque y serait autorisé et ce dernier sera lui aussi sujet à des restrictions. Les mises en garde de santé demeureront présentes sur les emballages. La taille et la forme des emballages seraient standardisées, interdisant ainsi les formats spécifiques tels que les paquets de cigarettes minces et ultra minces, qui réduisent la taille des mises en garde et ciblent ouvertement les femmes. L'apparence des cigarettes serait également standardisée, pour entre autres y interdire l'utilisation d'images de marque, de logos, de couleurs et de finis spéciaux, et établir des normes sur la longueur et le diamètre des cigarettes.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 16-06-151

4.8 Demande à la firme J.P. Cadrin pour détruire certains documents désuets d'évaluation foncière

Sur proposition de M. Claude Gingras, appuyée par Mme Thérèse L. D'Amours, il est **résolu** de demander à la firme J.P. Cadrin Ass. Inc. de détruire les dossiers dont elle a la propriété puisque ceux-ci sont désuets et qu'après vérification, cela ne contrevient pas au calendrier de conservation de la Municipalité.

Il est également **résolu** d'acquitter les frais demandés de 10 \$ par boîte pour un montant approximatif de 200 \$.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 16-06-152

4.9 Prolongation du contrat de Mme Élise Guertin pour une durée maximale de 6 semaines

Sur proposition de Mme Thérèse L. D'Amours, appuyée par Mme Josée Desrochers, il est **résolu** de prolonger le contrat de madame Élise Guertin pour le classement des archives et la refonte du calendrier de conservation de la Municipalité pour une période maximale de 6 semaines.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 16-06-153

5.1 Mise à jour du Règlement interne des lignes directrices et directives générales pour le Service de sécurité incendie de la Municipalité

Sur proposition de M. Nicolas Beaulne, appuyée par M. Denis Paquin, il est **résolu** d'approuver la mise à jour en date du 16 mai 2016 des *Règlements, lignes directrices et directives générales pour le Service de sécurité incendie de Sainte-Angele-de-Monnoir (SSISAM)* avec la modification suivante :

- Article 2,3 Entraide : Abroger la deuxième phrase du premier paragraphe.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 16-06-154

6.3 Contrôle qualitatif des matériaux pour les travaux de pavage sur la rue Girard et le chemin du Vide

Sur proposition de M. Francis Côté, appuyée par M. Claude Gingras, il est **résolu** de retenir les services de SNC Lavalin GEM Québec inc. pour le contrôle qualitatif des matériaux lors des travaux de réfection sur le pavage de la rue Girard et le chemin du Vide au montant maximal de 1 000 \$, d'affecter ce montant à même les crédits disponibles au poste budgétaire 23-042-11-411 et d'autoriser l'engagement de cette dépense.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 16-06-155

6.4 Ajout au contrat avec J.V.M. Bellavance pour la tonte de gazon des terrains municipaux

Sur proposition de M. Claude Gingras, appuyée par M. Nicolas Beaulne, il est **résolu** d'ajouter, pour 2016, un montant supplémentaire de 1 400 \$ au contrat de J.V.M. Bellavance pour la tonte de gazon des terrains municipaux dû aux nouveaux aménagements au Parc Noël-Dubé.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 16-06-156

6.5 Demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de sécuriser l'intersection de la route 112 et du chemin du Vide

Considérant que la route 112 est une route régionale très achalandée où les véhicules circulent à grande vitesse;

Considérant que l'intersection de cette route et du chemin du Vide est très fréquentée par la population de la région;

Considérant que le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a réaménagé l'intersection il y a environ cinq ans sans y prévoir de feux de circulation;

Considérant que plusieurs accidents ont lieu à cette intersection;

Considérant que selon l'avis du Conseil municipal, l'intersection réaménagée est plus dangereuse qu'avant;

En conséquence, il est proposé par Mme Josée Desrochers, appuyé par Mme Thérèse L. D'Amours et **résolu** de demander au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports :

- de sécuriser l'intersection de la route 112 et du chemin du Vide en y installant des feux de circulation;
- d'avoir accès aux statistiques d'accidents à l'intersection avant et après le réaménagement.

Il est également **résolu** de faire parvenir copie de la résolution à la Ville de Marieville ainsi qu'à la Société de l'assurance automobile du Québec.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 16-06-157

7.1 Approbation des documents d'appel d'offres pour le déneigement incluant la fourniture et l'épandage d'abrasifs et de fondants dans les rues de la municipalité pour les années 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019

Sur proposition de M. Denis Paquin, appuyée par M. Nicolas Beaulne, il est **résolu** d'approuver les documents d'appel d'offres pour la demande de soumissions concernant le déneigement incluant la fourniture et l'épandage d'abrasifs et de fondants dans les rues de la municipalité pour les années 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 16-06-158

- 7.2 Demande de soumissions pour des travaux de déneigement incluant la fourniture et l'épandage d'abrasifs et de fondants dans les rues de la municipalité pour les années 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019
-

Considérant qu'en vertu des dispositions de l'article 935 du Code municipal, une demande de soumissions publiques relative à un contrat de construction, d'approvisionnement ou de service comportant une dépense de 100 000 \$ et plus doit être publiée dans un système électronique d'appel d'offres accessible aux entrepreneurs et fournisseurs, en outre de ceux ayant un établissement au Québec, qui ont un établissement dans une province ou un territoire visé par un accord intergouvernemental de libération des marchés applicables à la Municipalité ainsi que dans un journal qui est diffusé sur le territoire de la municipalité ou, à défaut d'y être diffusé, qui est une publication spécialisée dans le domaine et vendue principalement au Québec;

Considérant que le contrat pour des travaux de *Déneigement incluant la fourniture et l'épandage d'abrasifs et de fondants dans les rues de la municipalité pour les années 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019* comporte une dépense de plus de 100 000 \$;

En conséquence, il est proposé par M. Claude Gingras, appuyé par M. Denis Paquin et **résolu** que la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir demande des soumissions publiques pour les *Travaux de déneigement incluant la fourniture et l'épandage d'abrasifs et de fondants dans les rues de la municipalité pour les années 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019* et de la faire publier dans le système électronique d'appel d'offres SEAO inc. et dans le journal de Chambly.

Il est également **résolu** que les soumissions seront reçues au bureau de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir, 5 chemin du Vide, Sainte-Angèle-de-Monnoir le ou avant le 5 juillet 2016 à 10 h, pour être ouvertes publiquement à la même heure et au même endroit par madame Pierrette Gendron, directrice générale.
Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 16-06-159

- 7.3 Retenir les services de l'entreprise Stelem pour réparer une borne d'incendie
-

Sur proposition de M. Francis Côté, appuyée par M. Denis Paquin, il est **résolu** de retenir les services de l'entreprise Stelem pour réparer une borne d'incendie située au 14 rue Chenette et d'affecter un montant de 1 200 \$ au poste budgétaire 02-413-01-521 et d'autoriser l'engagement de cette dépense.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 16-06-160

- 7.4 Retenir les services de l'entreprise Drain-net pour le nettoyage du réseau d'égout et le poste de pompage des eaux usées
-

Sur proposition de M. Claude Gingras, appuyée par Mme Josée Desrochers, il est **résolu** de retenir les services de l'entreprise Drain-net pour le nettoyage du réseau d'égout ainsi que le poste de pompage des eaux usées et d'affecter un montant de 2 500 \$ au poste budgétaire 02-415-01-521 et d'autoriser l'engagement de cette dépense.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 16-06-161

7.5 Autorisation de formation sur l'opération d'un système de traitement des eaux usées par étang aéré pour la responsable des services techniques, urbanisme et environnement

Sur proposition de M. Francis Côté, appuyée par Mme Thérèse L. D'Amours, il est **résolu** d'autoriser Mme Maryse Robidas, responsable des services techniques, urbanisme et environnement, à suivre la formation sur l'opération d'un système de traitement des eaux usées par étang aéré dispensée par le Collège de Shawinigan à l'automne 2016 ou à l'hiver 2017.

Il est également **résolu** de payer les frais d'inscription, de formation ainsi que de déplacement, d'affecter un montant de 5 000 \$ aux postes budgétaires 02-415-01-454 et 02-415-01-310 et d'autoriser l'engagement de ces dépenses.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 16-06-162

10.1 Subvention à l'Association du Hockey mineur de Marieville pour l'année 2015-2016

Sur proposition de Mme Josée Desrochers, appuyée par M. Francis Côté, il est **résolu** de verser à l'Association du Hockey mineur de Marieville une subvention de 960 \$ pour l'année 2015-2016, ce qui représente un montant de 80 \$ par joueur tel que précisé dans le *Programme de remboursement des frais de non-résident relatifs aux activités de loisirs* de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 16-06-163

10.4 Achat d'un motoculteur Husqvarna DRT 900

Sur proposition de M. Denis Paquin, appuyée par Mme Thérèse L. D'Amours, il est **résolu** d'autoriser l'achat d'un motoculteur Husqvarna DRT 900, pour le service des loisirs, auprès du fournisseur Blanchard mini-moteur au montant de 1 200 \$ et d'autoriser l'engagement de cette dépense.

Vote : 4 pour, 3 contre

Adoptée à la majorité

13 Période de questions

Une période de questions pour le public a lieu à ce moment-ci.

Procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin 2016

Résolution numéro 16-06-164

14 Ajournement de la séance

Sur proposition de Mme Josée Desrochers, appuyée par M. Denis Paquin, il est **résolu** d'ajourner la séance ce jour à 21 heures.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Le maire

La directrice générale et
secrétaire-trésorière

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANGÈLE-DE-MONNOIR

À une séance ajournée du Conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir tenue le lundi 6 juin 2016 à compter de 21 h 00 en la salle du Conseil municipal au 7 chemin du Vide à Sainte-Angèle-de-Monnoir et à laquelle sont présents monsieur Michel Picotte, maire et mesdames et messieurs les conseillers suivants :

Denis Paquin, conseiller au poste # 1
Thérèse Larose D'Amours, conseillère au poste # 2
Josée Desrochers, conseillère au poste # 3
Claude Gingras, conseiller au poste # 4
Francis Côté, conseiller au poste # 5
Nicolas Beaulne, conseiller au poste # 6

tous formant quorum sous la présidence du maire.

Mme Pierrette Gendron, directrice générale et secrétaire-trésorière, est aussi présente.

Le maire, M. Michel Picotte, procède à l'ouverture de la séance à 21 h 00.

Demande de dérogation mineure pour le lot 3 262 973 au 46, rue Dubois, pour approbation

Ce point est reporté.

Résolution numéro 16-06-165

Levée de la séance

Sur proposition de Mme Thérèse L. D'Amours, appuyée par Mme Josée Desrochers, il est **résolu** que la séance soit levée.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Le maire

La directrice générale et
secrétaire-trésorière